

Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2024 Résultats du vote des résolutions

Neuilly-sur-Seine, **le 11 juin 2024** – Linedata (Euronext Paris : LIN), éditeur de solutions globales et de prestations de services d'outsourcing pour les professionnels de l'asset management, de l'assurance et du crédit.

(Publication effectuée en application de l'article R. 22-10-30 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale a valablement délibéré.

Nombre d'actions composant le capital : 4 960 807

Nombre total des actions disposant du droit de vote : 4 959 740

Nombre total d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 65

Nombre total de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 8 251 310

Toutes les résolutions ont été adoptées, selon le détail ci-dessous.

N° réso	Libellé	Total des voix exprimées	Pour		Contre			Abstention
			Nombre de voix	En %	Nombre de voix	En %	Résultat du vote	Nombre de voix
1	Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023.	8 251 275	8 233 025	99,7788	18 250	0,2212	Adoptée	35
2	Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023.	8 251 275	8 233 025	99,7788	18 250	0,2212	Adoptée	35
3	Affectation du résultat de l'exercice.	8 251 310	8 251 310	100%	0	0	Adoptée	0
4	Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce conclue entre la Société et la société Amanaat.	1 833 584	1 833 584	100%	0	0	Adoptée	0



			ī	ī	T	T		T
5	Nomination du Cabinet de Saint Front en qualité d'auditeur de durabilité.	8 251 310	8 251 310	100%	0	0	Adoptée	0
6	Approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2023 à Monsieur Anvaraly Jiva, Président Directeur Général.	8 251 310	8 071 823	97,8247	179 487	2,1753	Adoptée	0
7	Approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce.	8 251 310	8 210 118	99,5008	41 192	0,4992	Adoptée	0
8	Approbation des informations sur les rémunérations des mandataires sociaux mentionnées à l'article L. 22-10-9 I du Code de Commerce, en application de l'article L. 22-10-34 du Code de commerce.	8 251 310	8 239 152	99,8527	12 158	0,1473	Adoptée	0
9	Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'Administration autres que les dirigeants, en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce.	8 251 310	8 239 152	99,8527	12 158	0,1473	Adoptée	0
10	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce.	8 251 310	8 034 862	97,3768	216 448	2,6232	Adoptée	0
11	Pouvoirs pour formalités.	8 251 310	8 240 751	99,8720	10 559	0,1280	Adoptée	0